

Gland, le 15 mai 2020

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 14 mai 2020**

Présidence : M. Maurizio Di Felice

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 67 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la mise en œuvre du projet « Admin 2.0 », soit la modernisation des outils informatiques de l'Administration;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'autoriser la Municipalité à acquérir et implémenter les solutions informatiques décrites dans le préavis pour la somme de CHF 1'156'899.-;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'016'966.-;
- III. d'autoriser la Municipalité à créer un poste équivalent à 50 % pour la gestion du géoportail et imputer le coût annuel de CHF 64'408.- au budget de fonctionnement dès 2021;
- IV. d'autoriser la Municipalité à dépenser les coûts subséquents estimés à CHF 162'161.- et les imputer au budget de fonctionnement dès 2021.

"Conformément aux articles 110 et ss LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".


Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :


Maurizio Di Felice



La secrétaire :


Karine Teixeira Ferreira

Gland, le 15 mai 2020

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 14 mai 2020**

Présidence : M. Maurizio Di Felice

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 68 relatif à une demande de crédit d'investissement pour une étude en réponse à la motion de M. Patrick Vallat et consorts du GdG intitulée « Un projet Smart City pour une ville de Gland plus efficiente, plus confortable et plus durable à l'aide des nouvelles technologies de l'information »;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accorder le crédit d'investissement pour une étude de faisabilité de Smart City pour la ville de Gland de CHF 74'033.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux.

"Conformément aux articles 110 et ss LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".

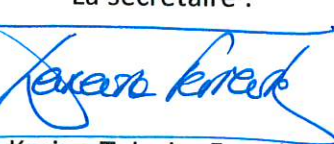
Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :


Maurizio Di Felice



La secrétaire :


Karine Teixeira Ferreira

Gland, le 15 mai 2020

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 14 mai 2020**

Présidence : M. Maurizio Di Felice

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 71 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'aménagement de 2 classes provisoires et de blocs sanitaires types « Portakabin » au collège de Grand-Champ;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accorder un crédit de CHF 557'500.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 557'500.-.

"Conformément aux articles 110 et ss LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :


Maurizio Di Felice



La secrétaire :


Karine Teixeira Ferreira